



PROCES VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON  
DE LA CONCESSION Emplacement n° 16.

Madame MOLLARD Julie née Dupassier  
décédée le 10/01/1949

CIMETIERE COMMUNAL D'ONTEX

Le 23 octobre 2023, à 9 heures 04 minutes,

En application des articles L. 2223-17, R. 2223-13 et R. 2223-14 du CGCT,

Nous, Maire de la Commune d'ONTEX,

Accompagnée de Pierre WATIER 1° adjoint et Dallila KHADIR 2° adjoint,

Nous sommes transportés au cimetière communal conformément à notre avis en date du 15 septembre 2023 régulièrement publié,

N'avons pas constaté de présence du concessionnaire, descendants, successeurs ou représentants ;



Avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte de concession (copie ci-dessous) :

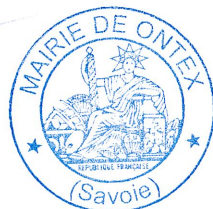
- Absence d'objets funéraires.
- Plantes et fraisiers sauvages envahissant la sépulture.
- Mousse sur la dalle.
- Présence du panneau posé en 2012 : « cette concession réputée en état d'abandon fait l'objet d'une procédure de reprise. Prière de s'adresser à la mairie ». Aucun contact n'ayant été pris avec la mairie.

Ces constatations établissent nettement que ladite concession continue à se trouver dans l'état d'abandon prévu par l'article L2223-17 du CGCT.

Sur cette concession de plus de 30 ans, la dernière inhumation effectuée date du 10/01/1949

Signature de Mme le maire

Signature des Adjoint



Copie de l'acte de concession du 11 Août 1987

